



Un partenariat public-privé entre
Le République Togolaise et ARISE IIP



UN ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL INTÉGRÉ
DE 400 HECTARES, AVEC UN GUICHET UNIQUE



+228 22 53 01 70 | pia@arisenet.com | www.pia-togo.com

La Nouvelle République

Tri-hebdomadaire d'informations, d'analyses et de publicité
Au service du développement





PORTEFEUILLE TOGO-BANQUE MONDIALE

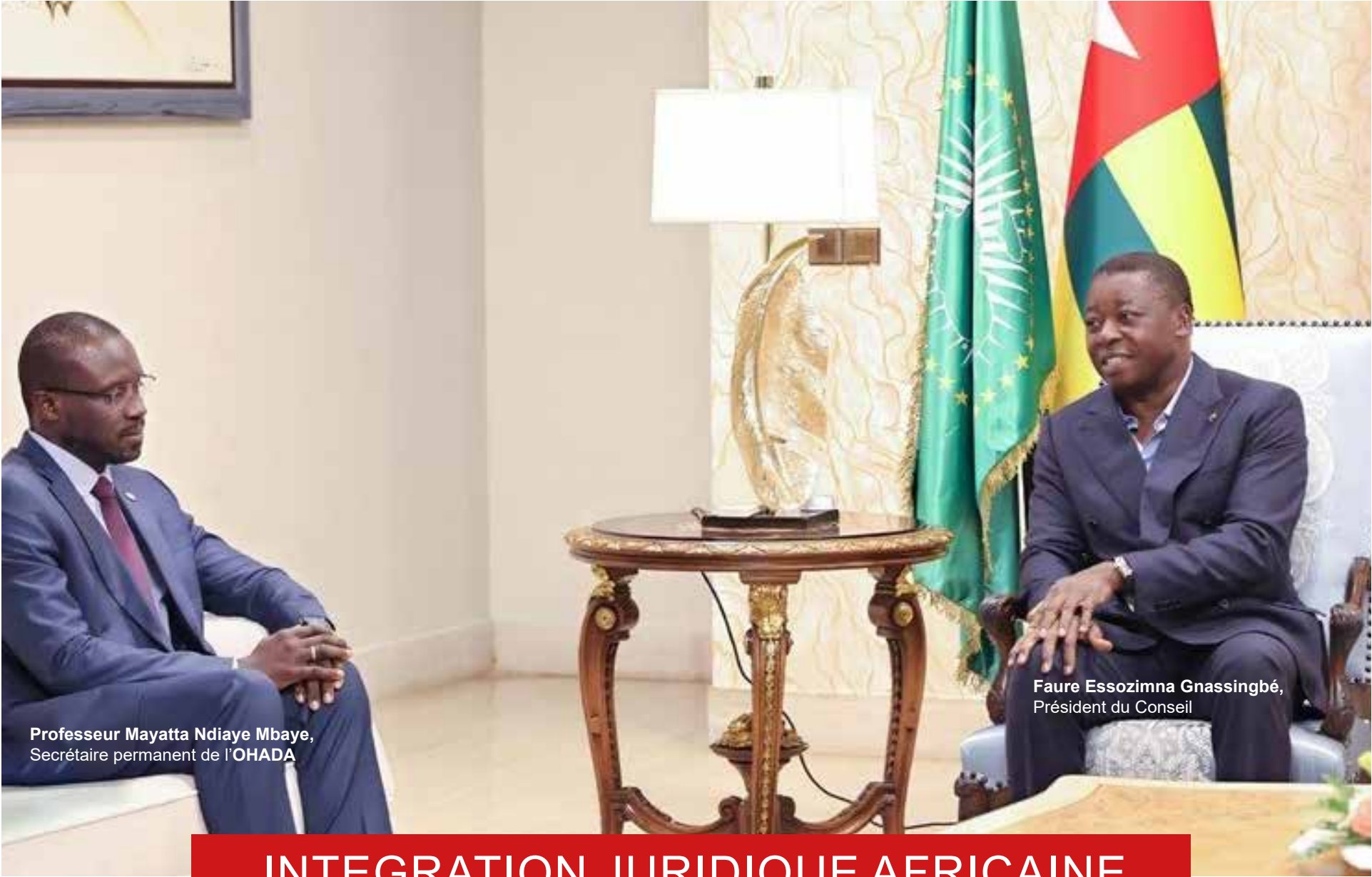
Le gouvernement veut accélérer les résultats des projets

Le gouvernement togolais entend franchir un nouveau cap dans la gestion des projets financés avec l'appui de la Banque mondiale. Réunis le 28 juillet 2026, les coordinateurs des différents programmes

du portefeuille Togo-Banque mondiale ont participé à une revue d'ensemble destinée à évaluer le niveau d'exécution des projets et à identifier les ajustements nécessaires pour améliorer leur efficacité. Inscrite dans la dy-

namique de la feuille de route Togo 2026-2031, cette rencontre traduit la volonté des autorités de placer davantage l'accent sur les résultats obtenus que sur la seule mobilisation des financements.

P.2



Professeur Mayatta Ndiaye Mbaye,
Secrétaire permanent de l'OHADA

Faure Essozimna Gnassingbé,
Président du Conseil

INTEGRATION JURIDIQUE AFRICAINE

L'OHADA rend hommage à l'engagement de Faure Gnassingbé

PORTEFEUILLE TOGO-BANQUE MONDIALE

Le gouvernement veut accélérer les résultats des projets

Le gouvernement togolais entend franchir un nouveau cap dans la gestion des projets financés avec l'appui de la Banque mondiale. Réunis le 28 juillet 2026, les coordinateurs des différents programmes du portefeuille Togo-Banque mondiale ont participé à une revue d'ensemble destinée à évaluer le niveau d'exécution des projets et à identifier les ajustements nécessaires pour améliorer leur efficacité. Inscrite dans la dynamique de la feuille de route Togo 2026-2031, cette rencontre traduit la volonté des autorités de placer davantage l'accent sur les résultats obtenus que sur la seule mobilisation des financements.



Une nouvelle approche du suivi

Les échanges ont permis de confronter les données relatives à l'état d'avancement des projets aux réalités observées sur le terrain. Les responsables ont examiné le rythme d'exécution des activités, le niveau des décaissements ainsi que les contraintes susceptibles de ralentir la mise en œuvre des différents programmes. L'objectif est d'identifier rapidement les difficultés, d'apporter les corrections nécessaires et d'améliorer la coordination entre les acteurs afin d'accélérer la réalisation des projets. Cette démarche traduit

une évolution dans la manière de piloter les investissements publics. Les autorités souhaitent désormais apprécier la performance des projets non seulement à travers les ressources engagées, mais surtout au regard des effets produits sur les populations. Le suivi des indicateurs de résultats, l'évaluation de l'impact

des interventions et la capacité à respecter les délais d'exécution deviennent ainsi des critères déterminants.

Faire coïncider investissements et impacts

Au cours de cette revue, une attention particulière a été accordée à la cohérence entre les finan-

cements mobilisés, les réalisations enregistrées et les bénéfices attendus pour les citoyens. Cette exigence vise à renforcer la qualité de la dépense publique en s'assurant que chaque projet contribue effectivement aux objectifs de développement définis par le gouvernement. Les projets soutenus

par la Banque mondiale couvrent plusieurs secteurs stratégiques, notamment les infrastructures, l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, la protection sociale, le développement local et la gouvernance. Leur bonne exécution représente un enjeu majeur pour améliorer les services publics, soutenir la croissance économique et réduire les disparités entre les territoires.

Une exigence de performance

Cette revue intervient dans un contexte où le gouvernement multiplie les initiatives destinées à améliorer la gouvernance des investissements publics. Le renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation est appelé à favoriser une meilleure utilisation des ressources, une exécution plus rapide des programmes et une plus grande redevabilité dans la conduite des projets. Le gouvernement ambitionne d'instaurer un pilotage plus rigoureux des investissements publics. L'objectif est de faire en sorte que chaque projet financé génère des retombées tangibles pour les populations, tout en répondant aux priorités de développement du pays grâce à une exécution plus efficace et une meilleure qualité des interventions. Cette orientation traduit la volonté des autorités de consolider un partenariat fondé sur les résultats et de maximiser l'impact des investissements réalisés avec l'appui de la Banque mondiale.

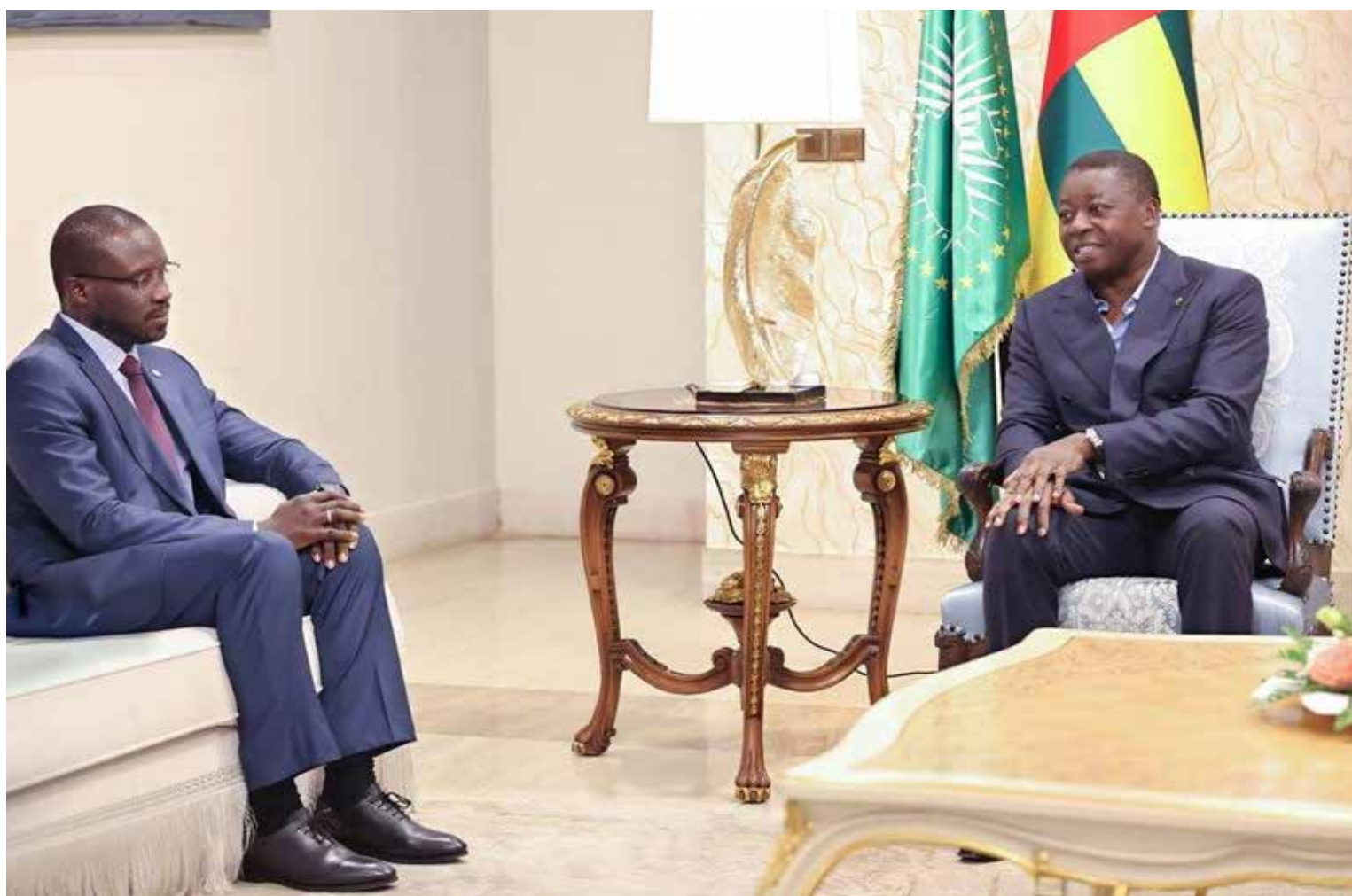
Gabriel BLIVI



INTEGRATION JURIDIQUE AFRICAINE

L'OHADA rend hommage à l'engagement de Faure Gnassingbé

Les marques de reconnaissance à l'endroit du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, continuent de se multiplier au sein des institutions africaines. À l'issue de l'audience qu'il lui a accordée le 28 juillet 2026 à Lomé, le secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), Pr Mayatta Ndiaye Mbaye, a rendu un hommage appuyé à l'engagement du président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation. « Nous sommes persuadés que tout ce que le Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, a toujours accompli pour l'OHADA témoigne de son engagement en faveur de l'Organisation et de l'attention qu'il porte à ses préoccupations », a-t-il déclaré. Pour le secrétaire permanent, cette implication constante illustre la place qu'occupe aujourd'hui le Togo dans la consolidation de l'intégration juridique africaine et dans la modernisation des institutions communautaires



Le Secrétaire permanent de l'OHADA, le Professeur Mayatta Ndiaye Mbaye en audience chez le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé

Un hommage appuyé

Cette audience s'est tenue en marge de la 61^e session du Conseil des ministres de l'OHADA, organisée à Lomé. Réunissant les ministres des États membres, cette rencontre était consacrée à l'examen des principaux défis liés à l'évolution du droit des affaires dans l'espace communautaire.

À cette occasion, le secrétaire permanent est venu présenter au Président du Conseil les conclusions des travaux ainsi que les principales orientations retenues pour renforcer l'efficacité de l'Organisation.

Le Pr Mayatta Ndiaye Mbaye a notamment mis en avant la disponibilité de Faure Essozimna Gnassingbé et l'attention qu'il accorde aux préoccupations de l'OHADA. Il a souligné que les orientations données par le Président du Conseil, de même que son engagement à assurer le suivi des décisions arrêtées,

constituent des gages de stabilité pour l'institution. Selon lui, cette implication contribuera à renforcer la gouvernance, la transparence et les performances de l'Organisation au bénéfice de l'ensemble des États membres.

Des réformes prioritaires

Les échanges ont également porté sur les principaux chantiers engagés par l'OHADA pour adapter son fonctionnement aux nouvelles réalités économiques du continent. Les ministres ont notamment examiné les réformes relatives au renforcement de la gouvernance de l'Organisation, à la consolidation du cadre juridique des affaires, à l'amélioration des mécanismes de financement durable ainsi qu'au renforcement de la sécurité juridique et judiciaire dans les États membres.

Ces réformes traduisent la volonté des pays membres de disposer d'un droit des affaires plus moderne, capable d'accompagner

les transformations économiques en cours sur le continent. Dans un contexte marqué par la montée des investissements, le développement du secteur privé et l'accélération de l'intégration économique africaine, l'OHADA entend renforcer son rôle de garant d'un environnement juridique stable, transparent et prévisible.

Le secrétaire permanent a également salué le respect constant par le Togo de ses engagements communautaires. Il a estimé que l'implication des autorités togolaises dans les différentes initiatives de l'Organisation contribue à renforcer sa crédibilité et à favoriser la confiance des investisseurs dans l'espace OHADA.

Le Togo en première ligne

Pour le Togo, qui assure actuellement la présidence de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OHADA, cette responsabilité conforte le rôle de Lomé comme un acteur

majeur de l'intégration juridique et économique africaine. Les appréciations formulées par le Pr Mayatta Ndiaye Mbaye traduisent la confiance accordée aux orientations impulsées par Faure Essozimna Gnassingbé, dont le leadership est présenté comme un facteur de continuité dans les réformes engagées par l'Organisation.

Créée en 1993, l'OHADA constitue aujourd'hui l'un des principaux instruments d'intégration du continent par le droit. Sa mission est de créer un espace juridique harmonisé offrant davantage de sécurité aux entreprises, d'améliorer le climat des affaires et de favoriser les investissements. À travers la présidence qu'il exerce actuellement, le Togo entend poursuivre son engagement en faveur d'une Organisation plus performante, capable d'accompagner durablement la transformation économique de l'Afrique et de consolider les acquis de l'intégration régionale.

Gabriel BLIVI

La Nouvelle République
Trimestriel d'informations, d'analyses et de publicité

Récépissé N° 0662/17/10/25
Journal La Nouvelle République
Édité, par BKG Communication
SARL U
Tél : 00228 92 49 93 83
71908670/90144815
Email : gabrielblivi@gmail.com
Siège: Agoè Cacaveli

Directeur Général
BLIVI Kpakpo

Directeur de Publication
AFANOU Yawovi Midodji

Redacteur en chef
Eli Goka-Adokanou

Rédaction
Gabriel BLIVI
Prudence AFANOU
Charles AYI
Robert A.
Infographie : Lord Germann
Imprimerie : Direct Print

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus de 1,2 million de personnes bénéficiaires des actions du SNU au Togo en 2025

Plus de 1,2 million de personnes ont bénéficié, en 2025, des interventions du Système des Nations unies (SNU) au Togo. Présenté le 29 juillet à Lomé, le Rapport annuel 2025 met en avant une mobilisation de 53,6 millions de dollars américains en faveur des priorités nationales de développement. Santé, éducation, agriculture, protection sociale, gouvernance, environnement et cohésion sociale figurent parmi les principaux domaines d'intervention des agences onusiennes.

Le secteur de la santé affiche des résultats significatifs avec plus de trois millions de personnes protégées contre les épidémies, le déploiement du vaccin contre le paludisme sur toute l'étendue du territoire et une baisse de 25 % du nombre d'enfants « zéro dose ». Dans l'éducation, plus de 8 500 acteurs ont renforcé leurs compétences, tandis que près de 64 000 élèves ont bénéficié de plus de

cinq millions de repas scolaires. Par ailleurs, 32 000 jeunes ont été sensibilisés aux valeurs citoyennes, à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'au vivre-ensemble.

Sur le plan économique, le SNU a accompagné près de 50 000 personnes, dont environ 35 000 femmes, dans les filières agricoles et entrepreneuriales. Cet appui a favorisé la création de plus de 2 000 emplois en milieu rural et le renforcement de



plus de 600 coopératives. Les actions environnementales ont également permis de restaurer plus de 110 000 hectares de terres, de planter 1,5 million d'arbres et de générer plus de 400 emplois verts.

Dans la région des Savanes, plus de 75 000 personnes ont participé à des initia-

tives de dialogue communautaire et de cohésion sociale, accompagnées d'investissements dans les infrastructures sécuritaires et l'électrification solaire. À travers ce bilan, la coordonnatrice résidente du SNU au Togo, Coumba Dieng Sow, réaffirme l'engagement des Nations

unies à poursuivre leur partenariat avec le gouvernement togolais afin d'accélérer l'atteinte des Objectifs de développement durable et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Gabriel BLIVI

ÉDUCATION

les nouveaux enseignants entrent en formation le 3 août

Les candidats provisoirement admis au concours national de recrutement des enseignants entameront, le 3 août 2026, leur formation préparatoire avant leur prise de fonction. Cette session concerne les futurs enseignants des spécialités Mathématiques et Sciences physiques destinés au second cycle du secondaire général et technique.

Prévue pour une durée de neuf mois, la formation se déroulera au Lycée scientifique de Lomé. Elle permettra aux nouvelles recrues de renforcer leurs compétences pédagogiques et profes-

sionnelles afin d'assurer un enseignement de qualité dès leur entrée en fonction. Les modalités relatives au séjour et à l'organisation de la formation seront précisées sur place.

Cette étape s'inscrit dans la

politique gouvernementale visant à améliorer durablement la qualité du système éducatif à travers une meilleure préparation des enseignants.

Gabriel BLIVI



Lisez et faites lire
votre Journal

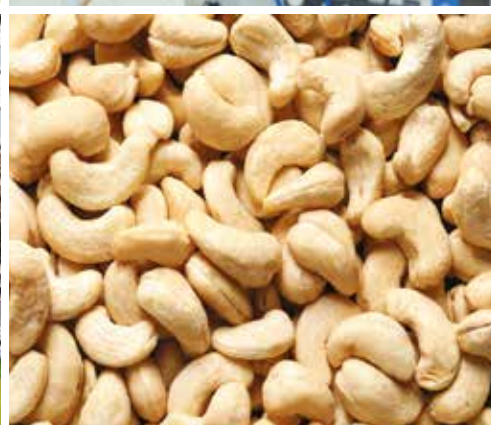
La Nouvelle République



Un partenariat public-privé entre
Le République Togolaise et ARISE IIP



UN ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL INTÉGRÉ DE 400 HECTARES, AVEC UN GUICHET UNIQUE



China Africa Building Material TOGO SAU(CBM TOGO SAU)
中非建材多哥股份公司

+228 22 53 01 70 | pia@arisenet.com | www.pia-togo.com

Le Togo renforce sa législation environnementale pour une meilleure gestion des déchets

Le Togo a franchi une étape significative dans sa politique de protection de l'environnement avec la promulgation, par le Président du Conseil, d'une nouvelle loi adoptée en mars dernier par l'Assemblée Nationale. Ce texte législatif vient actualiser la loi-cadre sur l'environnement de 2008, en y intégrant des dispositions cruciales relatives à la gestion des déchets.

Cette réforme ambitieuse redéfinit les responsabilités de chaque acteur impliqué dans la protection environnementale, renforce le rôle des collectivités territoriales et implique davantage les citoyens. L'objectif est double : améliorer la salubrité publique et assurer la préservation de nos ressources naturelles pour les



générations futures. Parmi les innovations majeures de cette loi, la responsabilisation accrue des collectivités territoriales se

distingue. Les communes et les régions endossent désormais la charge de l'élimination des déchets ménagers, des boues de vidange, des eaux usées et de tous autres déchets assimilés sur leurs territoires respectifs. Cette mission sera accomplie en étroite collaboration avec les services publics et privés spécialisés dans l'hygiène et l'assainissement.

Prudence AFANOU

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ 525 places à pourvoir en 2026

Le gouvernement togolais a lancé les épreuves de sélection pour l'entrée à l'École Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) et à l'École des Infirmiers « Saint Jean de Dieu » d'Afagnan (EISJD). Ces concours visent à recruter 525 futurs professionnels de santé pour renforcer les effectifs du secteur sanitaire.

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation qualifiante dans diverses spécialités, incluant la

kinésithérapie, l'assistance d'hygiène d'État, les fonctions d'infirmier auxiliaire d'État, d'auxiliaire d'État en pharmacie, ainsi que les



métiers de technicien en anesthésie-réanimation et de technicien en ophtalmo-

logie. Ouvert à tous les Togolais, sans distinction de sexe, le concours se tiendra le jeudi 10 septembre 2026 dans six centres d'examen répartis sur le territoire national : Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Tsévié et Lomé. Les conditions d'âge varient selon

le statut des postulants : 40 ans maximum pour les fonctionnaires candidats, et 30 ans au plus pour les non-fonctionnaires. Les dossiers de candidature sont à retirer et à déposer dans les directions régionales de l'ENAM à Dapaong et Kara.

Prudence AFANOU

VACANCES CITOYENNES

L'Assemblée nationale ouvre ses portes à une centaine d'écoliers pour éveiller les consciences de demain

Le temps d'une matinée, l'hémicycle a résonné d'autres voix que celles des députés. Des rires, des questions, des yeux grands ouverts. L'Assemblée nationale a reçu une centaine d'enfants de 4 à 12 ans pour une visite pas comme les autres : une plongée au cœur de la République, en plein cœur des vacances scolaires.

Loin d'un simple tourisme institutionnel, l'initiative ambitionne de planter très tôt la graine de la citoyenneté. Comprendre à quoi sert le Parlement, qui fait la loi, et pourquoi la voix de chaque citoyen compte. Guidés par les cadres de l'institution, les jeunes visiteurs ont arpenté les lieux où se décide le destin du pays. De la salle des séances plénières aux bureaux des commissions,

ils ont découvert l'architecture et surtout la mécanique d'un pouvoir. Curiosité en éveil, ils ont bombardé les encadreurs de questions : « À quoi servent les députés ? », « Qui peut proposer une loi ? », « C'est quoi voter ? ». L'occasion a été saisie pour démystifier le travail parlementaire. On leur a expliqué, avec des mots simples, la différence entre un projet de loi porté par le Gouvernement et



une proposition de loi portée par un député. Des notions abstraites rendues concrètes par l'exemple et le dialogue. Cette immersion n'a rien d'anecdotique. Elle s'inscrit dans une volonté claire de l'Assemblée nationale : aller à la rencontre de la jeunesse pour transmettre les valeurs républicaines. L'objectif est double. D'abord, démystifier l'institution. Faire tomber la

distance qui sépare souvent le citoyen de son Parlement. Ensuite, semer l'envie de s'engager. Montrer aux plus jeunes que la chose publique les concerne et qu'ils en seront les acteurs de demain. « Apprendre la citoyenneté ne se limite pas aux manuels scolaires. Cela se vit, cela se ressent, au contact direct des institutions », souligne-t-on du côté du Parlement.

Former les gardiens de la démocratie de demain

En ouvrant ses portes pen-

dant les vacances, l'Assemblée nationale réaffirme une conviction : la démocratie se construit dès l'enfance. En familiarisant ces enfants avec leurs droits, leurs devoirs et le fonctionnement des pouvoirs publics, elle investit dans des citoyens de demain plus conscients, plus exigeants et plus responsables. Une leçon grandeur nature, donnée hors des classes, pour rappeler que la République appartient à tous. Et qu'elle commence à s'apprendre dès 4 ans.

Prudence AFANOU

BURKINA

Une nouvelle amende de 200 millions de francs CFA infligée à Canal+

L'autorité de régulation des médias burkinabè a infligé une nouvelle amende à la chaîne française Canal +.

Il s'agit de la deuxième amende pour la chaîne française accusée de ne pas avoir assuré l'accès gratuit aux chaînes de télévision d'Etat. Cette nouvelle amende s'élève à 200 millions de francs CFA soit quatre fois plus cher que la précédente, imposée en juin dernier, qui s'élevait à 50 millions de francs CFA. En vertu d'un accord conclu en 2024 entre Canal+ International et l'autorité de régulation des médias, la société doit continuer à diffuser gratuitement les chaînes publiques pour les utilisateurs au Burkina Faso. Mais l'autorité de régulation a déclaré que la société n'avait pas respec-



té le délai de 30 jours fixé à la suite de la sanction prononcée en juin pour ce qu'elle a qualifié de manquement à ses obligations contractuelles. Les bouquets de télévision payante de Canal+ sont

Source : AfricaNews

Les USA présentent une carte de l'Afrique truffée d'erreurs au congrès AIDS 2026

Le gouvernement américain s'est attiré de nombreuses critiques après avoir présenté une carte incorrecte de l'Afrique lors de la Conférence internationale sur le sida qui se tient à Rio de Janeiro, au Brésil, du 26 au 31 juillet.

Selon les informations du média Reuters, la carte faisait partie d'une présentation du département d'Etat américain sur les nouveaux accords des États-Unis en matière de santé. L'officiel américain Jeff Graham, en charge du President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR), était aux manettes de la présentation. Problème : l'ensemble des pays indiqués sur la carte ont été mal nommés ou mal positionnés. Le Nigeria s'est ainsi retrouvé au milieu du Sahara, tandis que le Mozambique a atterri au niveau de la corne de l'Afrique. La Côte d'Ivoire est quant à elle passée de l'ouest au sud-est du continent. L'Ouganda et le Malawi ont de leur côté fait les frais de frontières incorrectes. Un pays non éti-



queté figure aussi sur le document, tandis que le nom du Cameroun n'est relié à aucune aire géographique. Selon Reuters, une image de la carte erronée est d'abord apparue sur la compte Substack de l'autrice spécialiste du SIDA Emily Bass, avant d'être largement repartagée sur plusieurs plateformes. Une analyse de Reuters a révélé que l'image comportait un filigrane indiquant que la carte avait été réalisée à l'aide d'outils de l'entreprise OpenAI.

Source : AfricaNews

ESPAGNE

Ceuta demande l'urgence nationale face à l'afflux de migrants

Les autorités de l'enclave espagnole de Ceuta ont demandé au gouvernement de Madrid de déclarer l'urgence nationale et ont sollicité l'intervention de l'armée, alors que des milliers de migrants ont rejoint ce territoire situé sur la côte nord du Maroc.

Selon les autorités locales, plus de 1 500 migrants, adultes et mineurs, sont arrivés par la mer en seulement quelques jours. La majorité sont des Marocains, rejoints par quelques Algériens installés au Ma-



roc dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Cet afflux inédit met les infrastructures locales sous forte pression. Les centres d'accueil sont saturés et des centaines de migrants dorment désormais à l'extérieur, faute de places disponibles. Les secours espagnols, avec le soutien de la Croix-Rouge, multiplient

les opérations de sauvetage en mer pour récupérer les nageurs avant leur arrivée sur les côtes. Cette vague d'arrivées intervient alors qu'une récente décision du Tribunal suprême espagnol interdit désormais les refoulements immédiats des migrants arrivés par voie maritime, leur ga-

rantissant un examen individuel de leur situation. Le ministre espagnol de l'Intérieur a reconnu une situation « exceptionnelle », tout en affirmant que les moyens déployés restaient suffisants pour y faire face. La route vers Ceuta reste particulièrement dangereuse. Selon les autorités locales, une soixantaine de corps ont été retrouvés en mer dans cette zone au cours de l'année écoulée.

Source : AfricaNews



HOTEL
PETIT BRUSSEL
RESORT
★★★★

Blanc de Blanc

DINER

2026

L'ÉLÉGANCE EN BLANC, L'EXCEPTION EN BORD DE MER

SAM 08
AOUT 19H 00



Baguida plage (+228) 70 44 33 30 / 70 50 50 50 BlancDeBlanc
















L'actualité
continue sur :

www.lanouvellerepublique.net